

Image not found or type unknown



Requete au juge des enfants

Par **lanne65**, le **19/01/2010 à 19:26**

Bonjour,
Combien faut t'il de temps pour qu'un juge des enfants réponde à une requete?
Recu l'accusé réception le 11/01/2010. Merci d'avance.

Par **chris_idv**, le **19/01/2010 à 19:40**

Bonjour,
Cela dépend de multiples facteurs dont:
1) la nature de la requête : si le dossier correspond à un "pavé" de 10cm d'épaisseur il faudra un temps certain uniquement pour que le juge prenne connaissance des pièces.
2) de l'urgence de la demande : y a t il un danger pour l'enfant ?
3) de la charge de travail du juge
Salutations,